

Séance du Conseil Municipal du 9 juillet 2010

Présentation des fonctionnalités du logiciel egroupeware

Le Conseil Municipal prend connaissance des fonctionnalités du logiciel collaboratif Egroupeware, installé sur une plate forme, destiné à optimiser la transmission de l'information auprès des élus (carnet d'adresses, plannings de réunions, de réservation des salles, comptes rendus de réunions...).

Virement de crédits, décision modificative n° 4

Le Conseil Municipal approuve le prélèvement de la somme de 2 823 € sur des opérations présentant un reliquat de crédits afin de l'affecter au paiement de la prestation réalisée par Pygram concernant le développement du logiciel egroupeware.

Marché de restauration scolaire, choix du prestataire

Le Conseil Municipal entérine la proposition de la commission et décide d'attribuer, pour 4 ans, le marché de la restauration scolaire à la société RESTORIA qui répond aux conditions énoncées dans le cahier des charges et aux objectifs qualitatifs fixés.

Déchetterie intercommunale, déclaration d'utilité publique et mise en compatibilité du POS de La Haye-Fouassière

Le Conseil Municipal prend acte de la procédure mise en œuvre par la Communauté de Communes Sèvre, Maine et Goulaine dans le contexte de la création d'une nouvelle déchetterie (déclaration d'utilité publique, dossier d'installation classée) et donne un avis favorable à la mise en compatibilité du POS de la Commune.

Acquisition d'une parcelle en bordure de la route du Pallet

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition d'un terrain de 1 707 m² situé en bordure de la route du Pallet et dans le prolongement de parcelles communales afin de constituer une réserve foncière.

Vente d'un véhicule des services techniques suite à son remplacement et décision modificative n° 5

Le Conseil Municipal approuve la cession d'un véhicule des services techniques au garage Sèvre Automobile moyennant le prix de 1 000 € ainsi que les opérations comptables liées à la sortie de ce bien de l'actif communal.

Opération d'ordre budgétaire liée à la cession d'un terrain à la Communauté de Communes

Suite à la cession en 2009 de deux parcelles au profit de la Communauté de Communes Sèvre Maine et Goulaine, en vue d'aménager un chemin piétons le long de la ZA du Verger, le Conseil Municipal approuve les opérations d'ordre budgétaire inhérentes à la sortie de ces biens de l'actif communal.

Attribution d'une subvention au titre du fonds de solidarité logement

Suite à une omission lors du vote du budget primitif, le Conseil Municipal décide de reconduire, en 2010, la subvention destinée au fonds de solidarité logement.

Logement d'urgence, prolongation du bail

Le Conseil Municipal approuve la reconduction, pour une durée de un an, du bail correspondant à une maison située Place Jacques Anquetil afin de permettre au Centre St Yves d'aménager un logement d'urgence.

Location d'un terrain communal à l'entreprise GAUTIER TP

Le Conseil Municipal décide de reconduire jusqu'en juillet 2011 la location d'un terrain, attenant à la déchetterie, à l'entreprise GAUTIER en vue de stocker des matériaux inertes.

Assainissement réseaux d'eaux usées : rapport annuel du délégataire (exercice 2009)

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport annuel d'activités de la SAUR lié à l'exploitation des réseaux d'eaux usées.

Convention entre la ville de La Haye-Fouassière et l'association Handisup dans le contexte du centre de loisirs

Le Conseil Municipal approuve l'intervention d'un éducateur spécialisé de l'association Handisup et les modalités financières pour accompagner un enfant handicapé au centre de loisirs pendant une semaine au mois d'août.

Dénomination de nouvelles voies

Dans le contexte de la viabilisation de terrains à bâtir, le Conseil Municipal entérine la dénomination des voies desservant ces parcelles, proposée par les promoteurs, (Impasse des Violettes à la Croix-Moriceau et Hameau du Verger à hauteur de la rue Melrose).

Salle polyvalente : présentation de l'état d'avancement du projet

Le projet d'aménagement de la salle polyvalente, quasiment finalisé, est présenté au Conseil Municipal.

L'appel d'offres sera lancé fin août dans l'optique d'un démarrage des travaux fin octobre.

Modification simplifiée du POS

Devant les difficultés d'application de certaines dispositions réglementaires inadaptées aux architectures contemporaines, il est envisagé d'autoriser, seulement pour les extensions, les constructions de bâtiment à usage d'habitation avec des toitures terrasses.

Virement de crédits, décision modificative n° 7

Le Conseil Municipal approuve la réaffectation partielle des crédits alloués à la bibliothèque (travaux : - 1 000 €, acquisition de mobilier : + 1 000 €).

Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal approuve la modification du tableau des effectifs liée à la création de deux postes occupés par des agents qui ont le statut de contractuel.